

RLA

Responsable de structure du Logement Accompagné

Niveau 5 par JO/BO du 17/02/2023

Titre certifié RNCP37325



La formation

La formation RLA s'adresse aux personnes souhaitant se professionnaliser ou prolonger leurs parcours dans la fonction de Responsable de structure de logement accompagné.



Objectifs de la formation

- Pilotage de l'activité locative sociale : publics, cadre fonctionnel, administratif et réglementaire, gestion économique et entretien du bâti
- Conception, animation et évaluation du projet social (démarche projet)
- Encadrement d'équipe et de bénévoles, et coordination de professionnels partenaires (animation et management)
- Développement de l'offre locative sociale sur un territoire (diagnostic interne et externe, travail en de la qualité)



Prérequis

- Complétude du dossier de candidature (copie des diplômes, CV, lettre de motivation)
- Justifier d'un diplôme ou titre de niveau 4 minimum, dérogation possible en l'absence d'un titre de niveau 4 sous réserve d'une Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)

Une formation en partenariat avec l'Institut Meslay Montaigu-Vendée.

- Formation organisée à l'IRFASE - Évry-Courcouronnes (91)
- Entretien d'admission à l'IRFASE
- Certification finale à l'Institut MESLAY Montaigu-Vendée (85)

INSTITUT
MESLAY
FORMATION & CONSEIL

irfase
Institut de Recherche et de Formation
à l'Action Sociale de l'Essonne



Durée

- 384 h de formation sur 12 mois
- 280 h de stage obligatoire pour les personnes en recherche d'emploi et/ou en reconversion professionnelle

Prochaine rentrée
mardi 27 août 2024



Admissions

Public

- Professionnels du secteur du logement accompagné, de l'habitat inclusif, de l'habitat partagé, intergénérationnel
- Professionnels du médicosocial recherchant une spécialisation dans le logement accompagné
- Professionnels en reconversion

Conditions d'admission

- Justifier d'un projet de formation en adéquation avec le projet professionnel
- Avoir satisfait à l'entretien d'admission (30 mn d'entretien)



Coût de la formation

- 6 600 € par participant
- 6 000 € pour les adhérents UNAF0
- Gratuité des frais de sélection
- 100 € inscription administrative
- Éligible au CPF



Tarifs et conditions générales de vente : www.irfase.fr

FINANÇABLE CPF

CODE RNCP37325

MON
COMPTE
FORMATION



Responsable de la filière IRFASE : Nadia RODRIGUES
rla@irfase.com • 06 18 60 26 73

Contact MESLAY : Cécile BOLTEAU
contact@meslay.org



irfase.fr



Programme

La certification est structurée en 4 blocs de compétences (BC)

BC 1 – Gérer l'activité locative sociale

Contractualiser et mettre en œuvre les conditions d'accueil et d'intégration de la personne logée :

- Vérifier l'adéquation entre le projet individuel et le projet social
- Accompagner la personne dans le savoir habiter et ses recours aux droits économiques et sociaux
- Orienter vers les partenaires du territoire en réponse aux besoins exprimés et repérés

Assurer la gestion du bâti (espaces communs et logements privés) et du budget :

- Garantir l'entretien et la conformité du bâti
- Assurer une activité économique équilibrée

BC 2 – Conduire et évaluer le projet social

Animer, porter et évaluer le projet social de la structure :

- Organiser des projets d'actions collectives et en assurer la communication interne et externe
- Mobiliser les instances de concertation et garantir la participation des personnes

Conduire une démarche projet répondant aux besoins des personnes

BC 3 – Coordonner des équipes professionnelles et bénévoles

Encadrer les équipes pluriprofessionnelles, interinstitutionnelles et les bénévoles :

- Assurer un management de proximité et participatif
- Organiser la planification de l'activité

Participer à la gestion des ressources humaines à travers le recrutement, l'intégration et l'accompagnement de nouveaux salariés et bénévoles

BC 4 – Développer l'offre de service sur le territoire

Représenter la structure et le gestionnaire dans l'environnement local :

- Participer aux commissions et instances interinstitutionnelles
- Impulser et mettre en place une dynamique de travail en partenariat et en réseau

Adapter l'offre de service aux besoins évolutifs des personnes logées :

- Déployer une démarche d'amélioration de la qualité
- Construire des réponses innovantes



Modalités d'évaluation

- Chaque bloc de compétences (en lien avec les unités de formation) sera évalué par un écrit et/ou un oral (cf référentiel de compétences et de certifications disponible sur demande).
- La validation de l'ensemble des blocs de compétences permet la validation totale du titre.

Une pédagogie innovante

- Intervention de professionnels reconnus
- Analyse de situations en petits groupes, visites d'établissements et témoignages d'acteurs terrain
- Un processus d'accompagnement favorisant la construction d'une identité professionnelle
- Une formation-métier visant l'acquisition des compétences



Poursuite d'études

L'obtention du RLA ouvre la voie aux diplômes du travail social de niveau 6 comme le diplôme d'État éducateur spécialisé, le CESF mais aussi au CAFERUIS et au RESS – Responsable d'Etablissement de l'Economie Sociale et Solidaire.



Débouchés professionnels

L'obtention du RLA offre la possibilité d'exercer les métiers de responsable, gestionnaire, coordonnateur de structures de logement accompagné : résidence sociale, pension de famille, résidence accueil, foyer de jeunes travailleurs, habitat jeunes, résidence autonomie, foyer de travailleurs migrants, maison intergénérationnelle...



Le métier

Le ou la responsable de structure du logement accompagné exerce plusieurs fonctions :

- Responsabilité d'une structure pour l'accueil et l'accompagnement de personnes aux parcours de vie fragilisés
- Conduite et évaluation du projet social de la structure
- Gestion administrative, locative et budgétaire
- Gestion logistique et de fonctionnement
- Pilotage du travail en partenariat et du réseau
- Coordination d'équipe et management de professionnels et ou d'équipes

Par délégation, le RLA peut être en charge de l'encadrement du personnel et du développement de la structure sur le territoire. Ses responsabilités se concentrent sur un accompagnement autour de deux critères le lieu et la personne.

